

Envoi par courrier et par courriel

Projet de desserte ferroviaire au terminal
maritime de Grande-Anse à Saguenay

Québec, le 31 mai 2012

6211-04-054

Monsieur Omer Gauthier
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
3950, boul. Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Objet : Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 23 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir les informations suivantes :

1. Veuillez nous fournir les statistiques d'accidents impliquant trains et mammifères au Québec ?
2. Retrouve-t-on dans le secteur touché par la desserte ferroviaire, la gare portuaire et le parc industriel des corridors fauniques, des ravages ou d'autres habitats fauniques particuliers ? Préciser au besoin.
3. En considérant la présence d'une clôture de part et d'autre de la desserte ferroviaire tout au long du tracé, en quoi le chemin de fer constitue-t-il une barrière pour le passage de la faune ?
4. La voie ferrée, bordée de part et d'autre par une clôture, qui longerait le boulevard de la Grande-Anse entre 7+000 et 9+600 aura-t-il pour conséquence d'accentuer l'effet de barrière actuellement créé par la route ?
5. Le Grand pic, le Merlebleu de l'Est et la Chouette lapone possèdent-ils un statut particulier ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 juin prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 18 juin à l'Auberge de la Grande Baie Sud à Saguenay.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission